



Le 5 avril 2019

JO n° 81 du 5 avril 2019 :

Ministère de la Culture :

[Arrêté du 21 mars 2019](#) portant désignation du président par intérim du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (M. Olivier Henrard)

[Arrêté du 27 mars 2019](#) portant nomination au conseil d'administration du Théâtre national de la Colline (M. Alain Neddard, M^{mes} Annabel Poincheval, Gwenaëlle Aubry, M. Patrick Boucheron et M^{me} Catherine Grenier)

Autres autorités :

[Arrêté du 3 avril 2019](#) portant ouverture de crédits de fonds de concours (pour la culture : Patrimoines)

[Arrêté du 3 avril 2019](#) portant ouverture de crédits d'attributions de produits (pour la culture : Patrimoines et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture)

Conventions collectives :

[Avis relatif à l'extension d'un avenant](#) à la convention collective nationale des entreprises d'architecture

JOUE du 5 avril 2019 (L096 - C126) : RAS

Communiqués de presse de l'Union européenne :

[L'UE investit dans le haut débit rapide pour tous en Italie](#)

[Marché unique numérique](#) : la Commission se félicite du vote du Parlement européen sur les nouvelles règles relatives au partage des données du secteur public

Autres infos :

Discours/Communiqués :

Culture - [Communiqué de presse](#) du ministre de l'Intérieur, du ministre de la Culture et du secrétaire d'État chargé du numérique (diffusion de la campagne #OuiJeVote sur Twitter)

Modernisation - [Action Publique 2022](#) : Simplification et amélioration de la qualité des services

Jurisprudences :

Conseil d'État - [Juge des référés, affaire n° 429370](#) : Demande de M. B...A...et Génération.s d'enjoindre à la société nationale de programme France Télévisions de permettre à M. A...de participer au débat qu'elle organise entre des candidats pressentis en qualité de tête de liste pour l'élection des représentants français au Parlement européen

Périodiques en ligne :

CGET - [Veille & Territoires - En quelques clics n° 244](#) : Bulletin du 4 avril 2019